

L'ÉLU LOCAL

MAGAZINE

André Santini

Philippe Pemezec

Pierre Auriacombe

Mylène Villanove

Martin Vanier

Guillaume Guérin

Michel Vialatte

Claude Térrouinard

Blandine Monier

Flavien Neuvy

Xavier Elbaz

Olivier Guerra

Bertrand Veau

Gwendoline Presles

Christian Schoettl

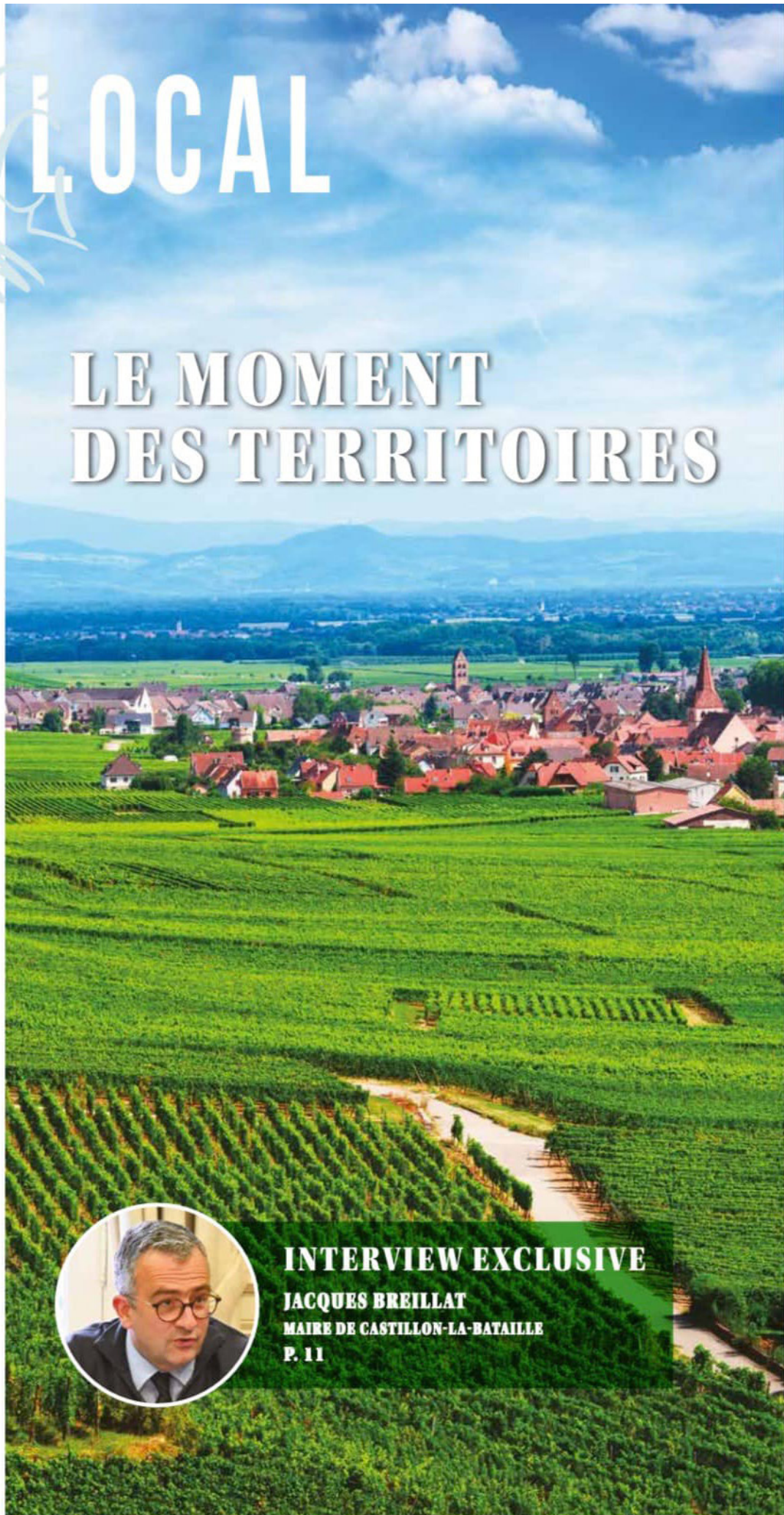
Éric Ferrère

N°73

AUTOMNE 2023

10€

LE MOMENT DES TERRITOIRES



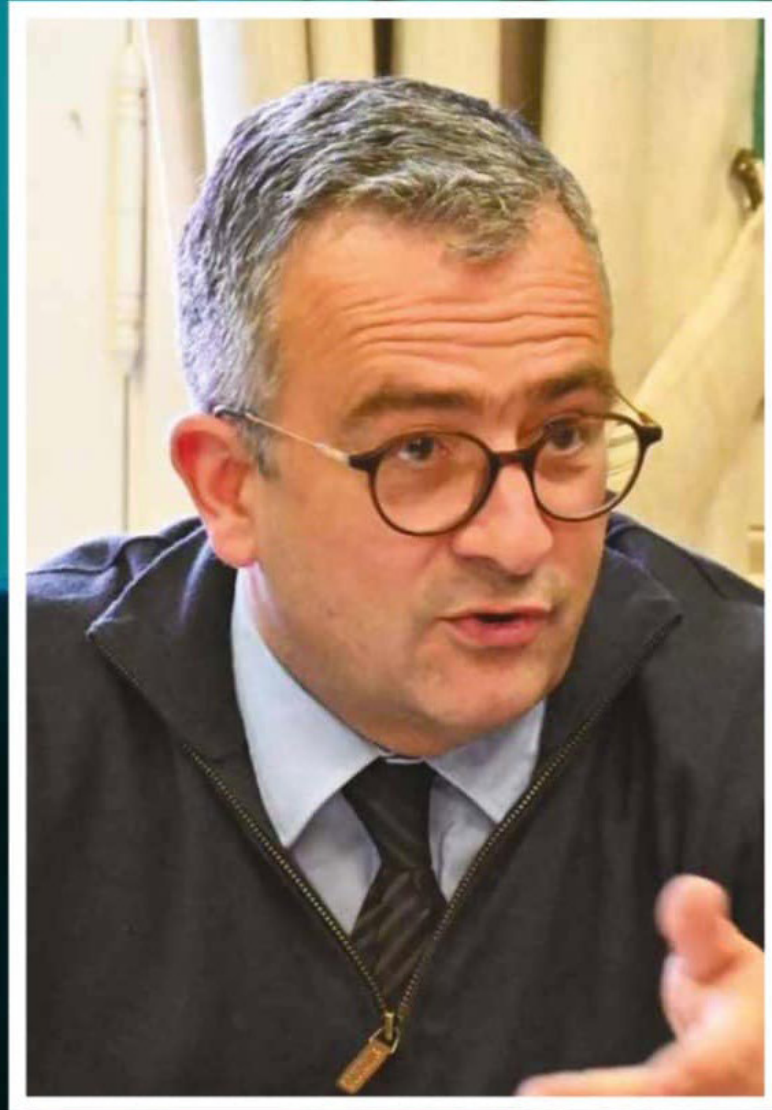
INTERVIEW EXCLUSIVE

JACQUES BREILLAT

MAIRE DE CASTILLON-LA-BATAILLE

P. 11

INTERVIEW EXCLUSIVE



JACQUES BREILLAT
Maire de Castillon-la-Bataille (Gironde)



Castillon-la-Bataille, labellisée « petite ville de demain ».

L'Élu local : Jacques Breillat, vous êtes maire de Castillon-la-Bataille depuis près de dix ans, quels étaient et quels sont aujourd'hui les fondements de votre engagement au service de votre territoire ?

Jacques Breillat : Depuis 2014, avec une nouvelle équipe municipale, nous avons souhaité mettre en œuvre une politique ambitieuse de revitalisation de notre centre-bourg. Comme beaucoup de petits pôles de centralité ruraux, notre ville a connu une déprise qui s'est accompagnée d'une paupérisation. De plus, nous faisons face à des indicateurs sociaux particulièrement dégradés (20 % de logements vacants, 25 % de vacances commerciales, un parc privé indigne important, 25 % d'allocataires au RSA).

Cette situation critique marquait une forme de dégradation structurelle de la ville. Elle exigeait donc de nous une réponse forte et globale consistant à mobiliser tous les partenaires institutionnels, à dégager des moyens budgétaires, à capitaliser de l'expertise pour construire une politique publique capable de relever ces défis. Autrement dit, nous n'avions pas le luxe d'enchaîner dans le temps quelques mesures sectorielles. Il nous fallait saisir tous les problèmes dans un seul mouvement pour donner des perspectives d'amélioration aux habitants de la ville. Cette démarche exigeante nous imposait à la fois de répondre aux urgences et de redonner du sens aux politiques d'aménagement sur la durée. L'objectif était de restaurer la confiance avec nos concitoyens.

EL : En dix ans, comment avez-vous vu évoluer les relations de l'État (et de ses organismes déconcentrés) et votre collectivité, en matière de compétences, de responsabilités, de finances ?

JB : Depuis dix ans, nous avons pu nouer un partenariat étroit avec l'État. La qualité de nos échanges avec l'autorité préfectorale et les services de l'État s'est construite sur la base d'un diagnostic pré-opérationnel de revitalisation de centre-bourg. Ce diagnostic

partagé en 2017 s'est trouvé conforté par l'obtention du label « Petites Villes de Demain » et de l'ORT en 2019. Autrement dit, l'État est partie prenante de notre chantier de revitalisation de centre-bourg aussi bien sur le volet de la gouvernance que sur le volet budgétaire. Pour autant, nous regrettons l'absence de lisibilité pluriannuelle dans les enveloppes budgétaires accordées par l'État. Alors même que nous avons élaboré un plan pluriannuel d'investissements d'un montant de 21 millions d'euros sur dix ans, nous sommes encore trop souvent renvoyés à la négociation annuelle de moyens. Entre l'annualisation des crédits, les appels à manifestation d'intérêts (AMI), les appels à projets, il manque à nos territoires ruraux une vision ensemblière (comme celle de l'ANRU pour les territoires urbains) qui nous permettrait de sécuriser nos relations partenariales avec l'État dans la durée. J'ajoute que nous avons besoin de stabilité et de pérennité dans les relations avec l'État. Il faut mettre fin au changement incessant dans les règles du jeu.

EL : La revitalisation des centres-villes et centres-bourgs est un enjeu majeur pour une commune comme la vôtre. Est-ce que les dispositifs mis en place depuis 2018 sont bien adaptés et vous permettent-ils d'avancer positivement ?



« Besoin de stabilité et de pérennité dans nos relations avec l'État ».

JB : Les dispositifs de politique publique mis en place dans le cadre de « Petites Villes de Demain » sont un réel atout pour notre projet de revitalisation. Ils sont aussi largement confortés par l'engagement et le soutien financier du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental de la Gironde, de la Banque des Territoires, de la Communauté de Communes Castillon/Pujols et de l'ANAH. C'est bien grâce à cette gouvernance de projets élargie qui participe au comité de pilotage, que l'ensemble des partenaires soutient nos actions en matière de rénovation urbaine, de redynamisation commerciale et de réaménagement des espaces publics. C'est l'intérêt d'une telle démarche systémique de revitalisation de centre-bourg. Elle nous permet, seule, de relever des défis complexes en matière d'habitat, de logements, de commerces, de transition écologique, d'aménagement public et d'inclusion sociale.



La Dordogne, classée au label Biosphère de l'UNESCO.

EL : Vous êtes à la fois près de Bordeaux et en dehors du périmètre de la Métropole. Comment votre commune vit-elle cette situation ? En tire-t-elle des avantages ou subit-elle les effets de la métropolisation ?

JB : Il faut se garder d'exacerber artificiellement les clivages entre la métropole et les territoires ruraux. La métropole bordelaise est une chance pour le département de la Gironde. La ville de Castillon-la-Bataille présente des atouts indéniables en matière de qualité de vie (un bâti en pierre, la rivière Dordogne classée au label biosphère de l'UNESCO, des aménités et services de centre-ville). Nous disposons d'une gare avec une ligne de train qui nous place à 35 minutes de Bordeaux. De ce point de vue, nous sommes plus proches de Bordeaux (en temps de trajet) que certaines communes situées dans le cadran nord-ouest de la métropole. C'est pourquoi, je serai particulièrement attentif à des sujets comme celui de la mise en place de la zone à faible émission (ZFE-m). Cette démarche risque potentiellement d'interdire l'accès au périmètre métropolitain aux habitants de mon territoire qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour acheter des véhicules électriques. La protection du climat et la



L'hôtel de Ville de Castillon-la-Bataille.

lutte contre la pollution de l'air ne doivent pas se traduire par l'instauration d'une forme de discrimination territoriale et de relégation des populations rurales.

À ce jour, la métropole concentre des activités, des richesses et des emplois. C'est un fait. Or, on ne crée de la valeur que par l'échange et la mobilisation d'acteurs (entreprises, associations, collectivités territoriales) au sein de nouveaux écosystèmes. La grande question qui s'impose à nous est donc celle de la réciprocité et de la porosité des territoires. Comment entretenir avec la métropole bordelaise une relation équilibrée qui profite aussi à nos territoires ruraux ? Sur ce point, il existe bien des sujets qui peuvent être traités conjointement avec la métropole dans le cadre d'un dialogue institutionnel respectueux des parties en présence. Je pense aux questions de mobilités, d'alimentation territoriale, de créations d'entreprises qui peuvent entrer dans les champs de coopération territoriale.

EL : La crise des gilets jaunes et celle du Covid ont démontré que la proximité était le meilleur rempart contre l'accroissement de la fracture entre les citoyens et les gouvernants. Ne pensez-vous pas que c'est par les territoires que notre pays va repartir de l'avant ?



Visite d'Aurore Bergé, ministre de la famille et des solidarités.



Rencontre autour du commerce de centre-ville.

JB : Je constate que sur des territoires comme les nôtres, le pacte républicain demeure solide. La fracture entre les citoyens et les gouvernants s'accroît surtout entre le local et le national. Mais ici, le lien entre les élus et les citoyens s'incarne dans la proximité et la vigueur de relations qui sont entretenues au quotidien. C'est sans doute la meilleure réponse que l'on puisse apporter au désamour des Français pour la politique. Car cette relation de proximité repose sur la confiance, l'écoute, l'empathie et la capacité des élus locaux à apporter des réponses concrètes aux besoins de nos concitoyens. Etre maire d'une commune de 3 200 habitants, c'est s'engager sur le terrain sept jours sur sept, à servir son territoire et ses administrés. Les Françaises et les Français savent qu'ils peuvent compter sur ces milliers d'élus locaux, pour la plupart bénévoles, qui assurent la continuité des services publics et la présence de l'autorité républicaine sur l'ensemble du territoire national. C'est encore et toujours cette « république au village » dont parlait Maurice Agulhon, qui structure la vie politique française.

EL : **Tout le monde attend un acte III de la décentralisation. Si vous étiez consulté, quelles seraient vos priorités parmi les sujets suivants : statut de l'élu local, redistribution des compétences, autonomie financière des territoires, réorganisation territoriale, droit à l'expérimentation (autres sujets) ?**

JB : Si j'étais consulté, je mettrais prioritairement l'accent sur la nécessaire mobilisation des acteurs locaux en faveur du droit à expérimenter. Nous sommes encore beaucoup trop enfermés dans des schémas de politique publique marqués par la verticalité et l'approche technocratique. Que l'État nous laisse innover, expérimenter, créer des solutions nouvelles qui répondent aux difficultés et aux défis de nos territoires. C'est ce que nous faisons

ici dans le cadre de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Ma commune a été la première de Gironde habilitée à entrer dans cette expérimentation en 2022... Mais que de temps perdu et quel combat pour y accéder. Alors même que tous les partenaires locaux étaient pleinement mobilisés, alors que j'ai personnellement interpellé le président de la République sur l'urgence de notre situation, il nous aura fallu attendre cinq ans pour pouvoir entrer dans cette expérimentation. Pourtant les résultats sont là et, en une année, nous avons pu créer quarante-six emplois en CDI à temps complet ou à temps partiel, dans le cadre de notre entreprise à but d'emploi (EBE) pour des personnes privées durablement d'emploi. Cela prouve que nous avons encore du chemin à parcourir pour réinventer le pacte de confiance entre l'État et les collectivités territoriales. Dans une république décentralisée, nous avons besoin de l'autorité indépassable de l'État et nous avons aussi besoin d'un souffle de liberté et de responsabilités permettant aux élus locaux de porter leurs projets les plus innovants. ■



Visite de chantier : la rénovation de la ligne de TER.



Départ du critérium cycliste professionnel de Castillon-la-Bataille en 2023.

Jacques Breillat

L'homme des additions



Jacques Breillat avec Franck Zeitler, maire de Nabburg, ville jumelée.

Jacques Breillat est né en 1966 aux Sables d'Olonne. Passionné à la fois par le droit public et les sciences politiques, après un premier cycle universitaire à Caen, il rejoint l'Université de

Bordeaux en 1988. Il débute en 1995 son parcours politique avec un premier mandat à Talence, en tant que conseiller municipal délégué à l'emploi. Gaulliste social, il gravit les échelons, siégeant notamment à la Communauté Urbaine de Bordeaux dans l'équipe d'Alain Juppé. Il siègera comme membre de la commission développement économique de 2001 à 2007.

En 2007, Jacques Breillat décide de quitter l'ensemble de ses mandats métropolitains pour s'installer à Castillon-la-Bataille. Dès l'année suivante, au bénéfice d'une alternance municipale, il devient premier adjoint, avant d'endosser l'écharpe de maire suite aux élections municipales de 2014. Très attaché à l'aménagement des territoires ruraux, il se présente aux élections départementales de Gironde en 2015. Élu avec son binôme, il prend la tête du groupe d'opposition Gironde Avenir (droite et centre) qu'il préside toujours.

En 2020, il est réélu maire de Castillon-la-Bataille avec 76% des voix et une liste de large rassemblement. Cette même année, il devient président de Pôle territorial du grand Libournais qui regroupe cinq intercommunalités du Libournais soit 158 000 habitants. Il se consacre à la prospective du territoire à travers la révision du SCOT.

En 2022, il est élu président de la Communauté de communes Castillon-Pujols (31 communes pour 20 000 habitants). Avec le soutien de l'ensemble des maires, il lance dans les mois suivants un projet de territoire reposant sur un diagnostic partagé et fixant les orientations stratégiques de l'EPCI pour les années à venir.

En 2022 également, Castillon-la-Bataille devient la première commune de Gironde à entrer l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), visant à lutter durablement contre le chômage de longue durée. Sa commune a également reçu en 2019 le premier prix de la participation et de la concertation. Parce que l'essentiel en politique « c'est encore et toujours de savoir faire des additions ». [Jacques Breillat]